

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MA 2021

Le Conseil, à l'unanimité :

AUTORISE le Maire à signer une **convention de partenariat avec le Département** ayant pour objet de définir les conditions techniques, administratives et financières de réalisation et d'entretien dans le cadre de l'opération des travaux de **l'aménagement piétonnier de la RD 952.**

APPROUVE les choix de la commission de travaux sur le **programme de voirie 2021 :**

- Pour les **bordures et finition chemin du Sentier à l'âne :**

L'entreprise MEUNIER/COLAS pour un montant de **47 819 .00 € HT soit 57 382.80 € TTC**

- Pour **l'enduit route de St Benoît :**

L'entreprise MEUNIER/COLAS pour un montant de **29 740.00 € HT soit 35 688.00 € TTC**

- Pour la **couche de roulement rue Bernard Boursin :**

L'entreprise EUROVIA pour un montant de **10 400.00 € HT soit 12 480.00 € TTC**

- Pour **le PATA :**

L'entreprise EUROVIA pour un montant de **21 150.00 € HT soit 25 380.00 € TTC**

- Et pour **la partie dérasement Route de St Benoît :**

L'entreprise BONNEAU pour un montant de **6 695.00 € HT soit 8 034.00 € TTC**

ET AUTORISE le maire à signer les pièces nécessaires à la conclusion des différentes opérations .

DECIDE d'abroger la délibération n° 35/07 du 23/10/2007 intitulée : *COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL D'OR ET FORET / Instauration de la déclaration préalable pour les clôtures sur la Commune.*

ACCEPTE les admissions en non-valeur pour 18.09 € au Budget assainissement et 33.53 € au Budget commune

ADOPTE la décision modificative suivante au budget principal :

+ 500 € au compte 6541 – Créances admises en non-valeur – chapitre 65

- 500 € au compte 6574 – Subvention de fonctionnement aux associations – chapitre 65

DECIDE de modifier le loyer mensuel de la Maison de Santé avec l'arrivée de l'orthophoniste et le **FIXE** à 849.50 €

APPROUVE l'augmentation légale en vigueur des loyers communaux en appliquant l'IRL du 1^{er} trimestre 2021, soit + 0.09%

L'assemblée met en place les tours de gardes des élections Départementales et Régionales qui se dérouleront les 20 et 27 juin 2021.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire :

Annonce : les signatures pour la **vente de terrain du lotissement** communal le 25 mai prochain.

L'arrivée de **la fibre sur Bray-Saint Aignan** d'ici la fin de l'année 2021.

La mise en place **d'ateliers numériques gratuits**, organisés par le Département, sur le mois de juin et premier mercredi de juillet à la mairie annexe de Saint Aignan.

Que le **poste saisonnier (service technique)** pour août est pris mais que celui de juillet est toujours libre.

Que **l'Echo de Bray-Saint Aignan** sera à distribuer le week end prochain.

Procède à la présentation du power point du **cabinet ATOPIA** qui a été projeté le 12 mai devant la commission et avec la présence de représentants de la Région.

Sylvie VALES FANON informe le conseil qu'une **table de ping pong** est en place à l'école de St Aignan. Entièrement confectionnée par les agents communaux. Le projet est à l'initiative du Conseil Municipal enfants dont les activités et projets se retrouvent freinés par la situation de crise sanitaire actuelle. Le Maire enfant a tout de même pu participer à la cérémonie du 8 Mai.

Alain CIMPELLO fait un point sur la dernière réunion du **SICTOM et** est en mesure de rebondir sur la suggestion de **Yannick DOMAIN** au dernier conseil en annonçant que le SICTOM prévoit un élargissement du système de tri concernant le ramassage des ordures ménagères .

Joël BEDU signale que Le crépi de **l'église de Saint Aignan** est en train de tomber et demande si des démarches ont été faites pour la cloche. Madame le Maire en prend note et répond que ce dossier est à l'étude.